

En 2019, 40 % des habitants de France métropolitaine ont un niveau de vie inférieur à 1 645 euros mensuels. Un peu plus d'un tiers d'entre eux sont pauvres : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 102 euros par mois. Ces personnes aux revenus modestes sont plus jeunes et vivent davantage dans une famille monoparentale ou nombreuse (au moins trois enfants) que le reste de la population. Elles sont moins souvent en emploi ou à la retraite que le reste de la population et davantage au chômage ou inactives non retraitées. Enfin, elles sont plus nombreuses à être handicapées.

En France métropolitaine, 40 % des personnes ont, en 2019, un niveau de vie inférieur à 19 735 euros annuels, soit 1 645 euros par mois, selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux de l'Insee (voir annexe 1.1). Elles vivent dans des ménages que l'on qualifiera dans cet ouvrage de « modestes ». 9,2 millions de personnes, soit 14,6 % de l'ensemble de la population, sont pauvres monétairement, au sens statistique du terme : leur niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian¹, soit 1 102 euros par mois en 2019. Les autres personnes aux revenus modestes, soit 16,1 millions de personnes, sont désignées dans cet ouvrage comme « modestes non pauvres » : leur niveau de vie se situe entre le seuil de pauvreté (1 102 euros par mois) et le quatrième décile de niveau de vie (1 645 euros par mois).

Presque la moitié des personnes pauvres sont âgées de moins de 30 ans

Les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les personnes modestes ou pauvres. En 2019, 53 % des personnes modestes et 53 % des personnes pauvres sont des femmes (*tableau 1*), alors qu'elles représentent 51 % du reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté des femmes en 2019 (15,0 %) est légèrement plus élevé que celui des hommes (14,1 %) [*tableau 2*]. Les personnes modestes sont en moyenne plus jeunes que le reste de la population. En 2019, 42 % des personnes modestes ont moins de 30 ans (contre 31 % pour le reste de la population) et 30 % ont moins de 20 ans

(contre 20 %). Les personnes pauvres sont encore plus jeunes que les personnes modestes non pauvres : quasiment une personne pauvre sur deux a moins de 30 ans, contre 38 % des personnes modestes non pauvres. À l'extrême opposé, les personnes de 60 ans ou plus sont moins représentées parmi les personnes modestes (24 %) que parmi le reste de la population (28 %). Cette sous-représentation est encore plus marquée parmi les personnes pauvres : ainsi, 18 % d'entre elles sont âgées de 60 ans ou plus contre 27 % des personnes modestes non pauvres.

En conséquence, le taux de pauvreté des jeunes de moins de 20 ans est deux fois plus élevé que celui des personnes de 60 ans ou plus. Plus pauvres et appartenant aussi davantage à un ménage locataire, les personnes de moins de 30 ans sont plus souvent couvertes² par les allocations logement que l'ensemble de la population (36 % contre 23 %) [*tableau 3*].

Les personnes modestes vivent plus souvent seules ou dans des familles monoparentales ou nombreuses

La configuration familiale est également un facteur influençant la pauvreté. Plus du tiers des personnes modestes (36 %) vivent dans une famille monoparentale ou dans une famille nombreuse (au moins trois enfants), contre 15 % pour le reste de la population (*tableau 1*). Les personnes seules sont également surreprésentées parmi les personnes

1. Le niveau de vie médian est de 1 837 euros par mois en 2019 en France métropolitaine.

2. Une personne est dite « couverte » par une prestation si son ménage l'a perçue au moins une fois au cours de l'année.

Tableau 1 Répartition des personnes suivant leur niveau de vie et selon diverses caractéristiques, en 2019

		Répartition des personnes selon le niveau de vie					En %
		Ensemble	Modestes ⁵ (< 4 ^e décile)	dont personnes pauvres ⁵	dont personnes modestes non pauvres ⁵	≥ 4 ^e décile	
Ensemble (en nombre)		63 404 100	25 361 600	9 243 600	16 118 000	38 042 500	
Sexe	Femme	51,6	53,1	53,1	53,2	50,6	
	Homme	48,4	46,9	46,9	46,8	49,4	
Type de ménage	Personne seule		16,7	20,2	21,4	19,6	14,4
	Famille monoparentale	avec 1 enfant ¹	5,1	7,2	7,9	6,9	3,6
		dont l'enfant est mineur	2,6	4,4	5,1	4,1	1,4
		avec 2 enfants ¹ ou plus	6,0	11,5	15,9	8,9	2,4
		dont au moins 1 enfant est mineur	5,2	10,5	14,8	8,1	1,7
	Couple	sans enfant ¹	24,0	15,1	10,3	17,8	29,9
		avec 1 enfant ¹	12,9	8,8	7,7	9,4	15,7
		dont l'enfant est mineur	8,2	6,0	5,6	6,2	9,7
		avec 2 enfants ¹	19,6	15,4	12,3	17,1	22,5
		dont au moins 1 enfant est mineur	17,4	14,0	11,4	15,5	19,7
		avec 3 enfants ¹	8,5	10,5	10,2	10,7	7,1
	Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	3,5	6,7	9,1	5,3	1,4
sans enfant ¹ avec enfant(s) ¹		2,1 1,5	2,3 2,3	2,7 2,6	2,1 2,2	2,0 1,0	
Tranche d'âge	Moins de 20 ans		24,3	30,2	34,1	27,9	20,3
	20 à 29 ans		10,7	11,5	13,3	10,5	10,2
	30 à 39 ans		12,6	11,7	10,8	12,3	13,1
	40 à 49 ans		13,0	12,5	12,5	12,5	13,3
	50 à 59 ans		13,3	10,6	11,6	10,0	15,1
	60 ans ou plus		26,2	23,5	17,8	26,8	28,0
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		45,2	36,3	32,9	38,3	51,1
	Actifs occupés		41,5	30,0	23,1	33,9	49,2
	dont salariés		36,4	25,4	17,0	30,2	43,8
	dont non-salariés		5,1	4,6	6,2	3,7	5,5
	Chômeurs		3,6	6,3	9,7	4,4	1,8
	Inactifs de 18 ans ou plus		32,8	36,4	36,8	36,2	30,4
	Retraités		23,2	21,6	15,2	25,2	24,3
	Autres inactifs		9,6	14,8	21,6	11,0	6,2
	Personnes de moins de 18 ans		22,0	27,3	30,4	25,5	18,5
<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		2,3	4,0	6,2	2,7	1,2	
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		74,6	68,6	67,1	69,5	78,6
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		6,8	9,1	9,4	8,9	5,4
	Personnes de moins de 15 ans		18,5	22,3	23,5	21,6	16,0
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		64,0	64,1	69,8	60,8	63,9
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		6,4	8,2	8,7	7,9	5,2
	Territoires ruraux des grandes aires		19,3	16,6	11,8	19,3	21,2
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		6,3	6,9	5,4	7,7	6,0
	Territoires ruraux isolés		3,9	4,3	4,3	4,3	3,7
Ensemble		100	100	100	100	100	

1 à 5 : voir annexe 1.2.

Lecture > En 2019, les personnes seules représentent 16,7 % des personnes vivant en France métropolitaine. Elles représentent 20,2 % des personnes modestes et 21,4 % des personnes pauvres.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019, calculs DREES.

Tableau 2 Part des personnes modestes et taux de pauvreté selon les caractéristiques des personnes, en 2019

			En %	
			Part des personnes modestes ⁵	Taux de pauvreté
Ensemble			40,0	14,6
Sexe	Femme		41,2	15,0
	Homme		38,7	14,1
Type de ménage	Personne seule		48,3	18,6
	Famille monoparentale	avec 1 enfant ¹	57,1	22,6
		dont l'enfant est mineur	67,5	28,1
		avec 2 enfants ¹ ou plus	75,9	38,4
		dont au moins 1 enfant est mineur	80,6	41,3
	Couple	sans enfant ¹	25,2	6,3
		avec 1 enfant ¹	27,2	8,7
		dont l'enfant est mineur	29,2	9,9
		avec 2 enfants ¹	31,3	9,1
		dont au moins 1 enfant est mineur	32,1	9,5
avec 3 enfants ¹		49,6	17,5	
Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	75,7	37,6	
	sans enfant ¹	44,1	18,8	
Tranche d'âge	avec enfant(s) ¹		60,8	24,6
	Moins de 20 ans		49,7	20,5
	20 à 29 ans		42,9	18,1
	30 à 39 ans		37,4	12,5
	40 à 49 ans		38,5	14,0
	50 à 59 ans		31,9	12,7
60 ans ou plus		35,9	9,9	
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		32,1	10,6
	Actifs occupés		28,9	8,1
	dont salariés		27,9	6,8
	dont non-salariés		35,8	17,6
	Chômeurs		69,5	38,9
	Inactifs de 18 ans ou plus		44,4	16,3
	Retraités		37,2	9,5
	Autres inactifs		61,5	32,5
<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		68,3	39,0	
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		36,5	12,8
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		52,7	19,5
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		40,1	15,9
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		51,1	19,7
	Territoires ruraux des grandes aires		34,3	8,9
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		43,3	12,5
	Territoires ruraux isolés		43,6	15,9

1 à 5 : voir annexe 1.2.

Lecture > En 2019, 49,7 % des personnes de moins de 20 ans sont des personnes modestes et 20,5 % sont des personnes pauvres.**Champ** > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.**Sources** > Insee-DGFiP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019, calculs DREES.

Tableau 3 Proportion de personnes dont le ménage perçoit chaque type de prestation selon les caractéristiques des personnes, en 2019

		En %						
		Minima sociaux ⁵	dont RSA	dont AAH	Prime d'activité	Prestations familiales ⁶	Allocations logement	
Ensemble		10,5	6,5	3,4	20,3	41,2	23,2	
Sexe	Femme	10,8	6,7	3,4	20,8	41,2	24,1	
	Homme	10,2	6,3	3,5	19,8	41,2	22,1	
Type de ménage	Personne seule		10,6	4,5	3,9	14,3	0,7	21,0
	Familie monoparentale	avec 1 enfant ¹	24,8	17,4	7,8	41,5	41,0	43,9
		dont l'enfant est mineur	22,4	19,6	3,0	48,8	71,3	53,9
		avec 2 enfants ¹ ou plus	28,8	25,5	4,2	43,4	86,1	60,4
		dont au moins 1 enfant est mineur	28,3	25,9	3,0	42,9	96,6	64,1
	Couple	sans enfant ¹	4,5	1,4	2,0	7,2	1,1	6,4
		avec 1 enfant ¹	9,6	5,1	4,6	22,3	30,7	16,5
		dont l'enfant est mineur	5,8	3,9	1,9	20,0	46,9	14,6
		avec 2 enfants ¹	6,0	3,8	2,4	20,3	85,2	19,1
		dont au moins 1 enfant est mineur	5,1	3,5	1,8	18,7	94,9	17,7
		avec 3 enfants ¹	8,2	6,0	2,3	26,1	94,6	36,4
	Ménage complexe	avec 4 enfants ¹ ou plus	17,9	15,4	3,2	33,0	98,4	59,0
sans enfant ¹		20,3	10,3	7,9	27,2	11,1	31,4	
	avec enfant(s) ¹	34,8	24,0	7,9	42,8	74,0	34,5	
	Moins de 20 ans		12,1	10,0	2,3	27,0	87,1	34,7
Tranche d'âge	20 à 29 ans		12,8	9,5	3,7	39,4	25,8	37,4
	30 à 39 ans		10,5	8,0	2,6	25,9	56,4	24,0
	40 à 49 ans		9,4	5,6	4,0	21,2	59,1	23,5
	50 à 59 ans		11,7	5,6	6,4	18,9	16,4	18,5
	60 ans ou plus		8,1	2,3	3,0	3,8	1,5	8,4
Statut d'activité	Actifs de 18 ans ou plus		7,2	5,0	2,2	24,9	37,6	20,4
	Actifs occupés		5,1	3,1	1,9	23,8	37,5	17,7
	dont salariés		4,9	2,8	1,9	24,9	37,6	18,2
	dont non-salariés		6,7	5,0	1,4	15,8	37,1	14,0
	Chômeurs		31,6	26,4	6,4	37,5	38,6	51,5
	Inactifs de 18 ans ou plus		14,0	6,2	5,9	9,5	13,7	19,3
	Retraités		7,9	1,5	3,5	2,6	1,6	8,4
	Autres inactifs		28,7	17,3	11,7	26,0	42,7	45,5
<i>Seniors sans emploi ni retraite²</i>		<i>40,1</i>	<i>18,6</i>	<i>21,2</i>	<i>12,8</i>	<i>10,1</i>	<i>38,0</i>	
Situation face au handicap	Personnes non handicapées de 15 ans ou plus ³		8,7	5,5	2,6	19,5	31,4	19,7
	Personnes handicapées de 15 ans ou plus (y compris personnes âgées) ³		23,1	6,5	14,6	12,5	13,8	23,8
Catégorie de commune dans le zonage en aires urbaines⁴	Grandes aires urbaines, hors territoires ruraux		11,7	7,6	3,5	21,3	41,0	26,1
	Moyennes, petites aires et communes multipolarisées, hors territoires ruraux		15,4	9,1	5,2	22,9	38,5	29,3
	Territoires ruraux des grandes aires		6,0	3,2	2,5	17,6	44,5	14,7
	Territoires ruraux des moyennes et petites aires		8,5	4,2	3,9	17,9	41,1	17,3
	Territoires ruraux isolés		9,4	4,6	3,6	17,2	34,6	16,7

1 à 6 : voir annexe 1.2.

Notes > Le type de ménage est celui au quatrième trimestre 2019, ce qui peut expliquer que des ménages sans enfant ce trimestre aient perçu des prestations familiales en 2019. Par ailleurs, les enfants sont considérés sans limite d'âge, ce qui peut expliquer que tous les ménages avec au moins deux enfants ne perçoivent pas de prestations familiales.

Lecture > En 2019, 10,6 % des personnes seules ont perçu des minima sociaux et 21,0 % ont bénéficié d'allocations logement.

Champ > France métropolitaine, personnes appartenant à un ménage vivant dans un logement ordinaire, dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources > Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019, calculs DREES.

modestes mais de manière moins importante : 20 % des personnes modestes sont seules, contre 14 % parmi le reste de la population. À l'inverse, les couples sans enfant sont deux fois plus représentés parmi les personnes non modestes (30 %) que parmi les personnes modestes (15 %). Il en est de même pour les couples avec un enfant.

La pauvreté est aussi très présente dans les familles monoparentales et nombreuses ; elle augmente avec le nombre d'enfants (*tableau 2*). En conséquence, c'est parmi ces configurations familiales que l'on trouve la part de personnes couvertes par les minima sociaux la plus importante. Ainsi, 29 % des personnes appartenant à une famille monoparentale avec deux enfants ou plus et 18 % de celles dont le ménage est un couple avec quatre enfants ou plus perçoivent un minimum social, contre 11 % des personnes seules (*tableau 3*). Les personnes appartenant à ces deux configurations familiales sont également plus nombreuses à être couvertes par une allocation logement (60 % des personnes appartenant à une famille monoparentale avec deux enfants ou plus et 59 % de celles dont le ménage est un couple avec quatre enfants ou plus contre 21 % des personnes seules).

Un tiers de chômeurs ou de majeurs inactifs non retraités parmi les personnes pauvres

Les chômeurs et les inactifs non retraités âgés de 18 ans ou plus sont davantage présents parmi les personnes modestes (21 %) que parmi le reste de la population (8 %). Leur part atteint même 31 % parmi les personnes pauvres, pour 15 % parmi les personnes modestes non pauvres. Les personnes au chômage, au sens du Bureau international du travail (BIT), sont très souvent dans une situation de pauvreté : 70 % d'entre elles sont des personnes modestes et 39 % des personnes pauvres. En conséquence, presque un

tiers des personnes au chômage sont couvertes par un minimum social en 2019 et un peu plus de la moitié par une allocation logement. Ces parts sont un peu plus faibles pour les inactifs majeurs non retraités (respectivement 29 % et 46 %).

À l'inverse, les retraités et surtout les personnes en emploi sont moins présents parmi les personnes modestes (respectivement 22 % et 30 %) que dans le reste de la population (24 % et 49 %). Leurs parts chutent même à 15 % et 23 % parmi les personnes pauvres. Logiquement, la part de personnes couvertes par les minima sociaux et par une allocation logement est moins importante parmi les retraités (8 % dans les deux cas) et les personnes en emploi (respectivement 5 % et 18 %). Les personnes handicapées³ de 15 ans ou plus sont également surreprésentées parmi les personnes modestes (9 %, contre 5 % parmi le reste de la population). Plus de la moitié d'entre elles (53 %) sont des personnes modestes et 23 % sont couvertes par un minimum social, notamment 15 % par l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Enfin, les disparités selon le type de territoire sont moins marquées que selon l'âge ou le type de ménage. Les personnes pauvres sont sous-représentées dans les territoires ruraux des grandes aires. À l'inverse, elles vivent davantage dans les grandes aires urbaines (hors territoires ruraux) que le reste de la population. Ainsi, le taux de pauvreté est de 8,9 % dans les territoires ruraux des grandes aires contre 15,9 % dans le reste des grandes aires urbaines. Le taux de pauvreté dans les territoires ruraux isolés est identique à celui dans les grandes aires urbaines (hors territoires ruraux). Le taux de pauvreté culmine dans les petites et moyennes aires ainsi que dans les communes multipolarisées (hors territoires ruraux) où il atteint 19,7 %. ■

3. Une personne est dite « handicapée » si elle déclare « être fortement limitée, depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement » (indicateur dit « Gali », *Global Activity Limitation Indicator*, indicateur global de restriction d'activité) [voir annexe 1.2].

Pour en savoir plus

- > Données complémentaires sur le site de la DREES, édition 2022 de *Minima sociaux et prestations sociales*, rubrique Données, fiche 01.
- > Des données annuelles sont disponibles depuis 2012 dans l'espace Open Data de la DREES, thème Minima sociaux et pauvreté, jeu de données Indicateurs de pauvreté avant et après redistribution, de niveau de vie et de décomposition du revenu : data.drees.solidarites-sante.gouv.fr.
- > **Bodier, M., Labarthe, J., Sicsic, M.** (2021, mai). *Revenus et patrimoine des ménages*. Insee, coll. Insee Références.
- > **Guidevay, Y., Guillaneuf, J.** (2021, octobre). En 2019, le niveau de vie médian augmente nettement et le taux de pauvreté diminue. Insee, *Insee Première*, 1875.
- > **Mainaud, T., Raynaud, E. (dir.)** (2021, novembre). *France, portrait social*. Insee, coll. Insee Références.
- > **Onpes** (2015). Les budgets de référence : une méthode d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale. Onpes, *Rapport 2014-2015*.